

LA PRÉSENTE CHARTE EST ÉTABLIE ENTRE LA VILLE DE SAINT-GHISLAIN ET LES CLUBS DE FOOTBALL DE L'ENTITÉ REPRIS À L'URBSFA (UNION ROYALE BELGE DES SOCIÉTÉS DE FOOTBALL-ASSOCIATION) :



UNION SAINT-GHISLAIN
TERTRE HAUTRAGE



AMICAL SPORTING CLUB
BAUDOUR



CLUB DEPORTIVA FURIA
ESPAÑOLA

LES SIGNATAIRES DE CETTE CHARTE S'ENGAGENT AU RESPECT DES POINTS SUIVANTS :

1. FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE DANS LES CLUBS

Organiser des activités footballistiques ouvertes à tous sans discrimination et ce, dans le respect des valeurs démocratiques. Intégrer toutes les classes sociales. Développer des outils d'insertion. Être attentif aux difficultés des jeunes. Organiser des stages labélisés « Action Jeunes ». Encourager les réductions de type « Famille nombreuse » ou « Social ».

2. OFFRIR UN AXE ÉDUCATIF ET FORMATIF AUX SECTIONS JEUNES JUSQU'À 18 ANS

Afin de bénéficier d'un maximum d'aides de la Ville, développer une politique axée vers les jeunes. Disposer de formateurs et d'entraîneurs qualifiés. Adhérer et véhiculer les bases morales, les valeurs et le respect des chartes éducatives et éthiques prônées par la Ville, l'ACFF, l'ADEPS, le Panathlon, etc. Favoriser une collation saine, une hydratation régulière et une éducation aux règles d'hygiène et sanitaires. Prôner l'intégration d'un maximum de jeunes dans les équipes premières. Avoir un nombre d'affiliés majoritairement issus de l'Entité.

3. RESPECTER, AMÉLIORER ET GÉRER EN BON PÈRE DE FAMILLE LES INFRASTRUCTURES ET LE MATÉRIEL MIS À DISPOSITION PAR LA VILLE

Être attentif à la notion de civilité, de propreté, d'hygiène, d'environnement, d'accueil, d'économies d'énergies, de sécurité, de gestion des fermetures et des alarmes, d'usage conforme du matériel et de son rangement ainsi qu'à la capacité formative et à l'usage des terrains en respect des directives de la Ville. Sensibiliser tout particulièrement les gestionnaires et les formateurs sur ces points.

4. GARANTIR LA LIBRE CIRCULATION DES JOUEURS ENTRE LES CLUBS DE L'ENTITÉ

Développer la solidarité, le sentiment d'appartenance et l'esprit d'identité à notre Ville. Privilégier les transferts et la mobilité des joueurs en formation entre les trois clubs de l'Entité. Garantir un processus formatif de qualité et avoir des équipes de jeunes d'un niveau similaire (régional, provincial, national) à celui de l'équipe première afin de favoriser l'intégration de joueurs issus de nos centres de formation dans les équipes élites de l'Entité.

5. RESPECTER UN DROIT D'ACCÈS RAISONNABLE AUX ACTIVITÉS

Pour toute activité organisée dans les infrastructures de la Ville ou de la RCA Saint-Ghislain Sports, respecter les plafonds maximums pour les cotisations (assurance comprise et sans autres frais imposés) et pour les stages (Action Jeunes ou non) tels que fixés par le Collège communal. Veiller à ne pas dépasser ces montants pour toute activité éducative hors cadre traditionnel (séance spécifique, académie, etc.).

6. VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET DE DIFFUSION DE LA CHARTE

Inviter l'ensemble des membres du club à prêter une attention toute particulière au contenu de cette charte. Assurer sa diffusion en l'affichant au sein des installations et en la relayant clairement via les différents supports de communication du club (site web, réseaux sociaux, etc.).

7. ÉVALUER CET OUTIL DE DÉVELOPPEMENT AU TRAVERS DE RENCONTRES RÉGULIÈRES ENTRE LA VILLE ET LES CLUBS DE FOOTBALL

Participer aux réunions et assemblées organisées par la Ville. Organiser au minimum une rencontre annuelle entre les dirigeants des clubs de l'Entité afin d'échanger et de partager les bonnes pratiques de guidance et de fonctionnement.

8. ENGAGER UN PROCESSUS ÉDUCATIF AVEC LES PARENTS

Établir un règlement d'ordre intérieur approuvé par la Ville. Veiller au respect de ce document par les encadrants des équipes seniors, des jeunes mais également des parents et de toute autre personne en lien avec le club. Développer un sentiment d'appartenance et un esprit d'entreprise en adéquation avec les valeurs sportives, sociales et éducatives prônées par la Ville et l'ADEPS et les véhiculer auprès de vos membres.

9. ORGANISER DES ACTIONS COMMUNES AUX CLUBS

Participer à la Journée Découverte Sportive et à d'autres manifestations à l'initiative de la Ville et de la RCA Saint-Ghislain Sports. Organiser des événements, des rencontres amicales, des tournois ou diverses animations visant à promouvoir et mettre en valeur le sport et les activités footballistiques sur notre territoire.

10. VALORISER ET ASSOCIER LA VILLE EN TOUTE CIRCONSTANCE

Mentionner le soutien de la Ville sur tout support de communication (site web, réseaux sociaux, programmes, affiches, courriers et flyers pour des événements ponctuels, des stages, etc.) en indiquant le logo officiel de la Ville et/ou « Avec le soutien de la Ville de Saint-Ghislain » sur vos différentes publications. Inviter les autorités de la Ville à toute activité d'envergure (derby, tournoi, tour final, match crucial, match de gala, présence de personnalités sportives, etc.).

DATE :

LES REPRÉSENTANTS DES CLUBS SPORTIFS

U.S.G.T.H.

A.S.C. BAUDOUR

C.D.F. ESPAÑOLA

LES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE SAINT-GHISLAIN

L'Echevin des Sports
Fabrice FOURMANOIT

Le Bourgmestre
Daniel OLIVIER

